

LLOYDS TSB BANK

Succursale de LTSB Bank Plc à Londres

au capital de 7.835.715,60 euros

Siège social : 11, boulevard des Moulins - MC 98007 Monaco Cedex

BILAN AU 31 DECEMBRE 2013

(en milliers d'euros)

ACTIF	2013	2012
Caisse, banques centrales, C.C.P.	7 205	5 097
Créances sur les établissements de crédit	255 270	250 679
Opérations avec la clientèle.....	333 329	304 355
Immobilisations corporelles.	127	525
Autres actifs.....	1 828	1 957
Comptes de régularisation	421	426
TOTAL ACTIF	598 180	563 040
PASSIF	2013	2012
Dettes envers les établissements de crédit.....	320 909	270 344
Opérations avec la clientèle.....	264 590	280 570
Autres passifs.....	621	569
Comptes de régularisation.....	3 956	3 810
Provisions pour Risques et Charges	291	488
Capitaux Propres Hors FRBG (+/-).....	7 813	7 259
Capital Souscrit	7 836	7 836
Report à Nouveau (+/-)	-576	-128
Résultat de l'exercice (+/-).....	553	-449
TOTAL PASSIF	598 180	563 040

HORS-BILAN AU 31 DECEMBRE 2013

(en milliers d'euros)

	2013	2012
ENGAGEMENTS DONNES		
Engagements de financement.....	39 791	41 065
Engagements de garantie.....	1 362	3 710
ENGAGEMENTS RECUS	2013	2012
Engagements de garantie.....	25 214	27 686

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2013

(en milliers d'euros)

	2013	2012
+ Intérêts et produits assimilés.....	7 819	12 473
- Intérêts et charges assimilées.....	2 540	5 135
+ Commission (Produits).....	6 034	3 744
- Commissions (Charges).....	26	22
+/- Gains ou pertes sur opérations de portefeuilles de négociation.....	461	407
+ Autres produits d'exploitation bancaire.....	1	1
- Autres charges d'exploitation bancaire.....	49	39
PRODUIT NET BANCAIRE	11 700	11 429
- Charges générales d'exploitation.....	10 329	10 049
- Dotation aux amortissements et aux provisions sur immobilisations incorporelles & corporelles.....	147	94
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 224	1 286
+/- Coût du risque.....	195	-1 660
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 419	-373
+/- Gains ou pertes sur actif immobilisés.....	0	0
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	1 419	-373
+/- Résultat exceptionnel.....	-866	-75
- Impôt sur les bénéfices.....	0	0
RESULTAT NET	553	-449

ANNEXE AU BILAN PUBLIABLE 2013

Lloyds Banking Group a annoncé le 29 mai 2013 la vente de son activité de banque privée, incluant la succursale de Monaco au groupe UBP. Le 7 avril 2014, notre succursale a effectué le transfert effectif de son fonds de commerce et engagé une procédure de retrait d'agrément auprès des autorités compétentes.

1. PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels (bilan, hors-bilan, compte de résultat et annexes) de la Lloyds TSB Bank Monaco ont été établis conformément aux dispositions du règlement n° 91.01 du 16 janvier 1991 du Comité de la réglementation bancaire, modifié par le règlement n° 92.05 applicable aux établissements de crédit, ainsi qu'aux principes et méthodes généralement admis.

Ils sont présentés selon les dispositions du CRC n° 2000.03 du 4 juillet 2000 et n° 2002.03 du 12 décembre 2002.

Toutes les valeurs de cette annexe (sauf le nombre des effectifs) sont exprimées en KEur (milliers d'euros).

2. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Les comptes annuels de la succursale Lloyds TSB Bank Monaco sont établis selon les principes comptables et méthodes d'évaluation généralement admis. Ils sont présentés selon les dispositions du CRC n° 2000.03 modifié du 4 juillet 2000 et n° 2002.03 du 12 décembre 2002.

2.1 Conversion des opérations en devises

Conformément aux dispositions des règlements n° 89/01 et n° 90/01, les créances, les dettes, les engagements hors-bilan exprimés en devises sont convertis au cours de change de fin d'exercice.

Les produits et les charges en devises sont convertis en euros au cours du comptant en vigueur le jour des transactions.

Les contrats de change à terme sont évalués au cours de change du terme restant à courir à la date de clôture de l'exercice.

Les produits et pertes de change dégagés des opérations conclues en devises sont portés au Compte de Résultat.

2.2 Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée probable des immobilisations.

- Mobilier.....	10 ans
- Matériel, véhicules	5 ans
- Agencements & aménagements.....	10 ans
- Matériel informatique.....	3 ans
- Logiciels.....	1 an

2.3 Intérêts et commissions

Les intérêts sont comptabilisés au Compte de Résultat prorata temporis, ils sont provisionnés dès que leur recouvrement semble compromis. Les commissions sont comptabilisées dès l'enregistrement comptable des transactions les ayant générées.

2.4 Engagement de retraite

Les indemnités de départ à la retraite découlant de la Convention Collective Monégasque du Personnel des Banques ne sont pas couvertes par des contrats d'assurance. La provision totale s'élève à 251 KEur au 31/12/13.

2.5 Créances sur la clientèle

Les Créances sur la clientèle sont comptabilisées à leur valeur nominale, le cas échéant les revenus perçus d'avance sont crédités au prorata dans le compte de résultat, ou étalés selon la durée de vie de la créance.

2.6 Provisions sur créances douteuses

Des provisions sur créances douteuses sont constituées dès qu'apparaît un risque probable ou certain de non recouvrement total ou partiel.

Les provisions sont portées en déduction des actifs, en fonction de l'examen des dossier (perspectives de recouvrement, garanties.....), quelle que soit la monnaie dans laquelle elles sont constituées.

2.7 Calcul de l'Impôt sur les bénéfices

Notre établissement réalisant plus de 25 % du chiffre d'affaires en dehors de Monaco est assujetti à l'impôt sur les bénéfices institué par les dispositions de l'ordonnance souveraine n° 3.152 du 19 mars 1964.

2.8 Rémunérations variables

Les rémunérations variables sous forme de trésorerie font l'objet d'une prise en charge intégrale à la date de la clôture.

2.9 Suivi et mesure des risques

RISQUE DE LIQUIDITE

En matière de risque de liquidité, « Market Risk Unit » suit la politique Lloyds TSB International Wealth (Switzerland, Monaco, Gibraltar, Luxembourg) Funding and Liquidity Policy, elle-même liée aux principales politiques de liquidité du Groupe, à savoir – Funding and Liquidity High level Group Policy et Detailed UK Defined Liquidity Group Funding and Liquidity Policy.

Le suivi du coefficient de liquidité reste sous la responsabilité locale de l'Agence de Monaco.

RISQUE OPERATIONNEL

La gestion centralisée des risques est assurée par l'unité Operational Risk basée à Genève ; dont le rôle est de mettre en place pour IW le modèle développé par le Groupe servant à l'identification et l'évaluation des risques opérationnels, incluant ceux relatifs à la fraude interne et externe. L'outil déployé, dénommé ORS (Operational Risk System), permet d'identifier les faiblesses dans l'environnement de contrôle, de mettre en place les mécanismes remédiant aux contrôles défaillants et d'évaluer le niveau d'efficacité des contrôles clés.

Les pertes opérationnelles en 2013 :

Toute perte (ou gain) opérationnelle potentielle ou avérée fait l'objet d'une communication formelle à notre chef de file Genevois à partir d'un montant supérieur à GBP 10.000 (ou équivalent).

Nous disposons d'un système informatique intégré déployé auprès de toutes les unités de Lloyds Banking Group (LBG), nommé ORS (Operational Risk System) dans lequel toute perte opérationnelle potentielle ou avérée, y compris lorsque celle-ci ne s'est pas matérialisée, doit être enregistrée (à partir du premier euro). Notre maison mère basée à Londres a ainsi une visibilité détaillée de tous les incidents enregistrés.

MESURES PRISES POUR ASSURER LA CONTINUTE DE L'ACTIVITE (PCA) :

L'établissement s'appuie sur la définition du règlement CRBF n° 97-02, considérant que le plan de continuité de l'activité représente « ...l'ensemble des mesures visant à assurer, selon divers scénarios de crises, y compris face à des chocs extrêmes, le maintien, le cas échéant de façon temporaire selon un mode dégradé, des prestations de services essentielles de la banque, puis la reprise planifiée des activités... ».

Le PCA de la succursale est développé selon une méthodologie rigoureuse et éprouvée qui peut être décomposée en trois étapes principales :

Etape 1 : Cartographie des scénarii de sinistre, analyse des processus critiques de l'établissement en termes d'impacts liés à une interruption d'activités et définition des besoins en continuité.

Etape 2 : Documentation du plan de crise.

Pour chaque service de la succursale ont été définis des plans de secours métiers décrivant les modalités de reprise de continuité des opérations en mode dégradé.

Etape 3 : Tests et Plan de Maintien en Conditions Opérationnelles du PCA.

Notre établissement n'a pas eu à gérer de crise au cours de l'exercice.

SECURITE DES SYSTEMES D'INFORMATION

L'administration et le développement des systèmes d'informations sont externalisés auprès de notre succursale de Genève (existence d'un « Service Level Agreement » entre les deux unités).

La politique de sécurité informatique s'applique à tout utilisateur des ressources des systèmes d'information de la Banque ainsi que des moyens informatiques extérieurs accessibles via les réseaux de la Banque. Chaque utilisateur est tenu de se conformer à toutes les prescriptions qui découlent de cette politique, du règlement interne du personnel, des annexes, des adjonctions, des notes et tout autre document du Groupe Lloyds dont les « ITEC rules ». Par utilisateur, il est entendu toute personne, membre de la direction, salarié, consultant et tiers autorisé, ayant accès aux systèmes d'information de la Banque.

La maintenance évolutive du système d'information sus-référencé (BEST II) est assuré par le département informatique suisse suivant un processus formel.

Des outils de contrôle permettent la détection automatique des défaillances des systèmes avec des procédés d'alertes adéquats.

RISQUE DE NON CONFORMITE

La fonction « Compliance » est assurée par le département « Risk & Compliance ». L'objectif général assigné est de s'assurer que l'établissement respecte en tout temps les principes réglementaires monégasques, français et britanniques.

Cette fonction se concentre également sur l'application des directives internes (« Group Policies ») et sur le respect des prescriptions relatives au blanchiment de capitaux.

RISQUE DE CREDIT

Critères prédéfinis de sélection et outils d'analyse :

La Politique de crédit est définie dans la « IW Credit Policy » - dont la dernière mise à jour date de octobre 2012. Cette politique précise notamment les typologies de crédit, les procédures d'octroi, les produits pouvant être utilisés ou reconnus en tant que sûreté, les valeurs de gage à appliquer selon les types de sous-jacents, les principes de documentation, ainsi que le système de limites discrétionnaires, elle introduit principalement la notation des crédits selon des définitions détaillées.

La politique d'octroi des crédits se concentre toujours sur deux axes uniques :

- Crédits lombards ;
- Crédits hypothécaires.

Les éléments d'analyse de rentabilité prévisionnelle des opérations de crédit prises en compte lors des décisions d'engagement sont basés sur le ratio de ROA (return on asset) existant ainsi que le revenu généré au niveau de crédit même incluant le ratio ROA futur.

Risque de concentration

Risque de concentration	Volume en %	
Par secteur géographique (Nationalité de l'emprunteur) :	-France	28 %
	-Monaco	27 %
	-Grande-Bretagne	23 %
	-Luxembourg	1 %
	-Iles-Vierges	9 %
	-Liechtenstein	3 %
	-Anguilla	1 %
	-Belgique	2 %
	-Gibraltar	1 %
	-Italie	2 %
	-Seychelles	2 %
	-Autres	1 %

Par client – A noter un risque de concentration sur dix clients

-7 prêts : EUR 36M

-3 prêts : EUR 28,750M

-2 prêts : EUR 28,350M

-3 prêts : EUR 27,300M

-4 prêts : EUR 13,301M

-2 prêts : EUR 11,917M

-2 prêts : EUR 9,975M

-2 prêts : EUR 9,250M

-2 prêts : EUR 9M

-1 prêt : EUR 8,925M

= Soit un total de EUR 182,767 Millions

Des prêts significatifs octroyés à dix clients représentant 57,05 % de l'encours total des engagements et constituent le risque de concentration majeur pour l'établissement. L'organe exécutif est tenu informé de cette situation lors du Comité de Crédit. Cependant, la nature même de l'activité principale de l'établissement (Banque privée) peut facilement conduire à ce type de situation.

En conclusion sur l'exposition au risque de crédit, nous pouvons donc déduire que la typologie de notre clientèle ainsi que l'ensemble des stratégies décrites ci-dessus permettent de contenir les risques liés aux fluctuations du marché.

3. INFORMATION SUR LES POSTES DU BILAN

3.1 Les créances et dettes

Les créances et dettes, exprimées en milliers d'euros, se ventilent selon leur durée restant à courir de la façon suivante :

ETABLISSEMENTS DE CREDIT (hors dettes et créances rattachées)

RUBRIQUES	<= 3 mois	<= 1 an	<= 5 ans	> 5 ans	Total
Prêts Eur *	2 306	4 618	0	0	6 924
Prêts devises *	57 636	5 835	0	0	63 471
Total prêts					70 395
* desquels : - opérations groupe Lloyds TSB Bank : 70.395 - Pensions hors groupe : 00					
Emprunts Eur *	37 387	154 589	80 609	10 523	283 108
Emprunts devises *	26 473	5 780	4 929	0	37 182
Total emprunts					320 290
* desquels : - opérations groupe Lloyds TSB Bank : 320.290 - Pensions hors groupe : 00					

CLIENTELE NON FINANCIERE (hors créances et dettes rattachées)

RUBRIQUES	<= 3 mois	<= 1 an	<= 5 ans	> 5 ans	Total
Prêts Eur *	37 387	154 589	80 657	10 523	283 156
Prêts devises *	26 473	5 780	4 929	0	37 182
Total prêts					320 338
* desquels : - créances mobilisables B.D.F. : 00 - Pensions : 00					
Emprunts Eur *	2 306	4 618	0	0	6 924
Emprunts devises *	57 636	5 835	0	0	63 471
Total emprunts					70 395
* desquels : - opérations groupe Lloyds TSB Bank : 00 - Bons de caisse : 00 - Pensions : 00					

3.2 Les Immobilisations.

Toutes les immobilisations au bilan sont exclusivement des immobilisations corporelles, et pour l'exercice 2013 elles s'analysent selon le tableau ci-dessous :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Balance ouverture	2 657
Investissements	208
Désinvestissements	0
Immobilisation en cours	0
Balance fermeture **	2 865
Balance ouverture (brut)	2 133
Amortissements	147
Reprise amortissements	0
Amortissements au Bilan	2 280
** détail	
- matériel informatique & logiciel	1 080
- matériel divers & mobilier	783
- installations générales	1 002
- matériel de transport	0
- immobilisation en cours	0
Total	2 865

Les investissements se composent :

- matériel informatique & logiciels	97
- agencement & installations	95
- mobilier & matériel de bureau	16
- matériel de transport	0

Les désinvestissements se composent :

- matériel informatique devenu obsolète	0
- matériel de bureau & mobilier non performant	0
- matériel de transport	0
- agencement & installations	0

A noter que dans le cadre du projet de vente du fonds de commerce de la succursale un montant de 458 KEur a été provisionné sur l'exercice 2013 en mali sur immobilisations.

3.3 Les Provisions

Les provisions pour l'année 2013 constituées au cours de l'exercice ont été affectées ou réintégrées totalement.

Les provisions pour Risques et Charges s'élèvent à 291 KEur et se décomposent de la façon suivante :

	2013	2012
• Provision pour retraite	251	248
• Provision pour risques clientèle	0	0
• Provision pour risques (autres)	40	240

3.4 Intérêts courus ou échus, à recevoir ou à payer inclus dans les postes du bilan au 31/12/2013

Etablissements de Crédit	A recevoir	A payer
A vue	1	0
A terme	37	619
Clientèle		
Crédits clientèle	2 036	0
Comptes ordinaires	0	0
Dépôts à terme	0	33

Les intérêts sont calculés prorata temporis d'une manière linéaire selon les dispositions contractuelles.

3.5 Comptes de régularisation et divers

Les tableaux ci-dessous donnent par catégories d'opérations le détail des comptes de régularisation et des autres comptes actifs et passifs :

AUTRES ACTIFS	2013	2012	AUTRES PASSIFS	2013	2012
Créances fiscales	20	25	Dettes fiscales	318	258
Dépôts de garantie versés	434	385	Dettes sociales	303	310
Comptes de Stock	20	3	Autres dettes	0	0
Marges sur Options Banque	1 354	1 544			
TOTAL	1 828	1 957	TOTAL	621	568

COMPTE DE REGULARISATION ACTIF	2013	2012	COMPTE DE REGULARISATION PASSIF	2013	2012
Compte ajustement devises	3	5	Services extérieurs	499	191
Services extérieurs comptes d'avance	120	108	Charges du personnel	1 338	1 224
Produits bancaires à recevoir	220	206	Charges sociales	351	378
Divers à régulariser	78	108	Rémunération d'intermédiaires	161	123
			Compte d'encaissement client	253	344
			Compte d'encaissement Coface	0	6
			Marges sur options clients	1 354	1 544
TOTAL	421	427	TOTAL	3 956	3 810

3.6 Contre-valeur en KEur de l'actif et du passif en devises

- Actif en devises 196.060
- Passif en devises 195.829

3.7 Divers

La dotation en capital est de 7.836 KEur entièrement appelée (fonds versés par notre siège social de Londres).

La LLOYDS TSB BANK PLC Monaco est dispensée d'établir des comptes consolidés, mais elle entre en totalité dans le périmètre de consolidation de la LLOYDS TSB BANK PLC, 25 Gresham Street, EC2V 7HN Londres GB.

4 INFORMATIONS SUR LE POSTE DU HORS-BILAN

4.1 Contrats de change non dénoués au 31/12/2013

• Au comptant	Achats	146
	Ventes	147
• A terme	Achats	96 142
	Ventes	97 139

4.2 Garanties

Les engagements de garantie reçus se composent :

- Des garanties reçues d'établissements de crédit de 1.610 KEur qui concernent essentiellement des sûretés détenues en regard de facilités de crédit accordées à la clientèle de l'agence.

- Des autres engagements de garantie reçus de la clientèle pour 23.604 KEur qui concernent les sûretés données par des clients de l'agence en garantie de facilités de crédit accordées à d'autres clients de l'agence.

Les garanties données d'ordre de la clientèle sont de 1.362 KEur.

Fonds de garantie des dépôts : 282 KEur.

4.3 Divers

Aucune opération sur instruments financiers à terme au 31/12/2013.

5 INFORMATIONS SUR LES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

5.1 Ventilation des commissions pour l'exercice 2013

Postes	Charges	Produits
Opérations établissements de crédit	26	855
Opérations clientèle	0	7 548
Opérations titres	0	4 441
Opérations de change	0	461
Produits/charges moyens de payement	0	0
Divers	0	1 010
TOTAL	26	14 315

Les produits sont perçus de la clientèle. Les commissions payées représentent exclusivement des frais encourus auprès de nos correspondants.

5.2 Solde en bénéfice des opérations de change

Ce poste traduit le résultat des opérations d'achat et de vente des devises effectuées par la banque sur le marché.

5.3 Frais de personnel

L'évolution des frais de personnel se traduit comme suit au cours de l'exercice 2013 :

Postes	2013	2012
Salaires et traitements	4 561	4 105
Charges de retraite	570	532
Charges sociales	738	776
Impôts & taxes s/salaires	0	0
TOTAL	5 869	5 413

La provision pour congés payés constituée conformément à la réglementation en vigueur et incorporée dans les postes Comptes de Régularisation au Bilan, a été régularisée en fonction des effectifs et de leurs droits à congés au 31/12/2013.

5.4 Charges et produits exceptionnels

Postes	Charges	Produits	Net
Dotations provisions pour risques & Charges	46		
Provision douteux utilisées	0	0	
Provision douteux disponibles	1	0	
Récupération créances amorties	0	0	
Créances irrécupérables non provisionnées	0	0	
Reprise provision risques créances clientèle		243	
NET			196

VENTILATION DU RESULTAT EXCEPTIONNEL	Charges	Produits	Net
Opérations sur titres	0	28	
Participation solidarité interbancaire	0	0	
Remboursement honoraires	0	0	
Divers	1 020	126	-866

6 AUTRES INFORMATIONS

6.1 Effectifs de la banque

Effectifs au 31/12/2013	42
Cadres.....	24
Gradés	18

RAPPORT GENERAL
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

Madame, Monsieur,

Nous vous rendons compte, dans le présent rapport général, de l'accomplissement de la mission générale et permanente que vous nous avez confiée pour l'exercice 2013.

Les comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de la Succursale désignés en vertu de l'article 17 de la loi bancaire du 24 janvier 1984, et sous leur responsabilité.

- Le total du bilan s'établit à 598.180.017,35 €
- Le compte de résultat fait apparaître un bénéfice après impôt de 553.225,60 €

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, a été accomplie selon les normes professionnelles et nous a conduits à examiner les opérations réalisées par votre Succursale pendant l'exercice 2013, le bilan au 31 décembre 2013, le compte de résultat de l'exercice de douze mois, clos à cette date, et l'annexe, présentés selon les prescriptions de la réglementation bancaire.

Ces documents ont été établis selon les mêmes formes et au moyen des méthodes d'évaluation décrites dans l'annexe aux états financiers.

Nous avons vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour leur évaluation et pour la discrimination des charges et produits figurant dans le compte de résultat.

Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises, qui prévoient que notre révision soit planifiée et réalisée de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne sont pas entachés d'irrégularités significatives.

Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants et des informations contenus dans les états financiers, ainsi que l'appréciation des principes comptables utilisés et des principales estimations faites par les dirigeants de la Succursale.

A notre avis, les états financiers au 31 décembre 2013, reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, la situation active et passive de votre Succursale au 31 décembre 2013 ainsi que les opérations et le résultat de l'exercice de douze mois clos à cette date.

Monaco, le 27 juin 2014.

Les Commissaires aux Comptes,

Claude TOMATIS

Vanessa TUBINO